



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

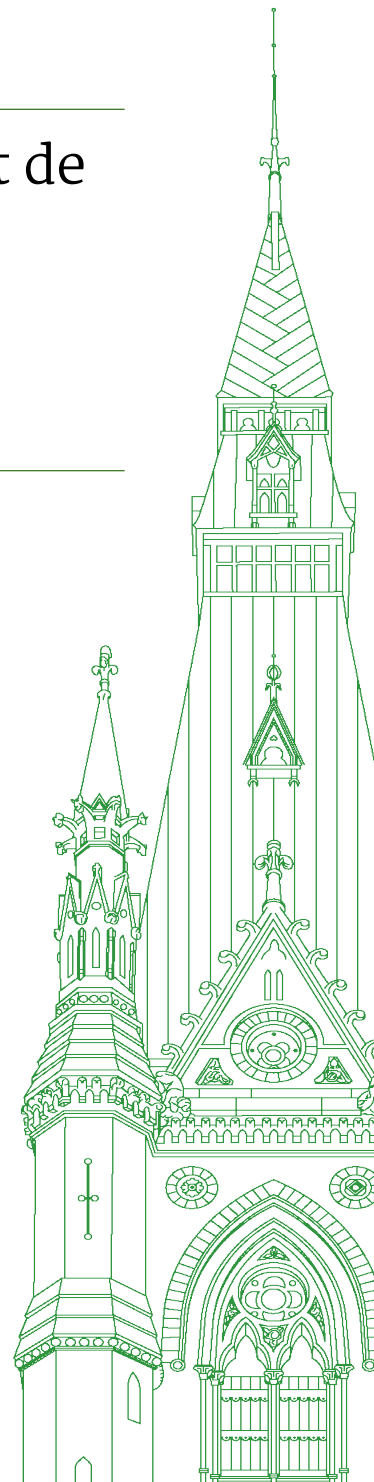
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 043

Le jeudi 18 juin 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 18 juin 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 43^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement, mais les députés sont présents dans la salle. Je ne crois pas qu'il y ait de participants à distance.

Avant de poursuivre, je voudrais demander à tous ceux qui participent à la réunion en personne de prendre connaissance des consignes qui figurent sur les fiches apposées sur la table. Ces mesures ont été mises en œuvre afin de prévenir les problèmes de rétroaction acoustique, et de préserver la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Vous remarquerez également qu'un code QR est affiché sur la table, à titre de renseignement.

Je voudrais maintenant formuler quelques observations à l'intention de nos témoins et des députés présents dans la salle aujourd'hui. Je vous prie d'attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose une question directe avant de prendre la parole.

Je tiens à rappeler à tous les témoins et aux membres du Comité que chacun peut poser des questions en français et en anglais; veuillez donc vous assurer que vous êtes prêts à utiliser vos écouteurs. Je vous rappelle également que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer la liste des intervenants.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude de la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue au ministre MacDonald. Je vous remercie infiniment de vous être joint à nous aujourd'hui. Je sais que vous êtes accompagné de votre équipe en ce moment.

Nous accueillons des représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, notamment Lawrence Hanson, sous-ministre, et Tom Rosser, sous-ministre adjoint. Nous recevons également une représentante de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à savoir Debbie Beresford-Green, qui occupe le poste de vice-présidente. Soyez tous les bienvenus.

Monsieur le ministre, vous avez la parole pendant cinq minutes.

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président.

C'est évidemment un plaisir de voir de nouveaux visages au sein du Comité. J'ai siégé au sein de votre comité pendant plusieurs années, et j'ai vraiment aimé chaque minute de ce travail. Je tiens à saluer encore une fois le travail important que le Comité accomplit, dont votre étude actuelle sur la sécurité alimentaire.

Comme vous l'avez entendu dire à maintes reprises à cette table, les agriculteurs et l'ensemble du secteur subissent actuellement de fortes pressions géopolitiques. Votre étude tombe également à point nommé, car il y a tout juste une semaine que nous avons lancé la toute première stratégie nationale de sécurité alimentaire.

Les agriculteurs et les transformateurs d'aliments canadiens occupent une place centrale dans cette stratégie. Ils jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire de notre pays et du monde entier. La Stratégie nationale de sécurité alimentaire vise à offrir aux Canadiens davantage de choix, plus de contrôle et des produits alimentaires locaux plus abordables sur les tablettes des magasins. Elle vise également à donner à nos agriculteurs et à nos transformateurs d'aliments les outils dont ils ont besoin pour faire en sorte que cela se produise.

L'année dernière, les agriculteurs et les transformateurs d'aliments canadiens ont exporté pour plus de 100 milliards de dollars de produits alimentaires de haute qualité vers près de 200 pays du monde entier, mais nous espérons aider les agriculteurs à diversifier encore davantage ces marchés. Cependant, nous devons en même temps faire en sorte que davantage de produits alimentaires cultivés chez nous se retrouvent dans nos cuisines et sur nos tables, ici même, au Canada — et c'est précisément l'objectif de la stratégie. Soutenue par un investissement total de 3,2 milliards de dollars, cette stratégie définit les mesures clés qui permettront d'améliorer l'accès à l'alimentation et de rendre celle-ci plus abordable pour les Canadiens.

Les agriculteurs que je rencontre partout dans le pays sont prêts à développer leurs débouchés ici même, mais ils ont besoin des outils nécessaires pour y parvenir. Voilà pourquoi, dans le cadre de cette stratégie, nous allons réduire le temps que les agriculteurs doivent attendre pour avoir accès à de nouveaux produits, tels que des engrais et des technologies de lutte antiparasitaires. Il s'agit là d'un problème qui nuit depuis longtemps à la compétitivité de nos producteurs. La réduction des formalités administratives aidera les agriculteurs canadiens à produire davantage de denrées alimentaires pour les Canadiens tout en rivalisant à armes égales avec les producteurs d'autres pays.

Afin de garantir la sécurité alimentaire à long terme, nous faciliterons la tâche aux jeunes agriculteurs qui souhaitent reprendre les exploitations familiales et intégrer le secteur. Chaque fois que je rencontre de jeunes producteurs partout au pays, je repars encore plus optimiste quant à l'avenir du secteur. Ce sont eux qui font preuve d'innovation. Ils sont ambitieux et passionnés par leur métier, mais la plus grande difficulté qu'ils rencontrent, c'est-à-dire les coûts de démarrage à assumer pour réaliser leur rêve de devenir agriculteurs, est de taille.

Pour les aider à s'établir dans le secteur agricole, nous doublons le plafond des prêts garantis et prolongeons les modalités de la Loi sur les prêts agricoles canadiens. Nous avons porté à 1,25 million de dollars l'exonération cumulative pour les gains en capital pour les biens agricoles admissibles, qui sera indexée à l'inflation à partir de 2026. Nous mettons en place un groupe de travail qui sera chargé d'étudier les mesures de soutien qui pourraient être prises afin de favoriser les transmissions intergénérationnelles d'exploitations agricoles et de mieux rendre compte de la structure des exploitations agricoles modernes, et nous faisons participer à cette initiative les jeunes, qui siègeront à la table des négociations.

Afin d'aider nos producteurs de fruits et de légumes à développer la production canadienne tout au long de l'année, nous allons investir 750 millions de dollars dans l'agriculture en environnement contrôlé.

Nous aiderons nos fabricants d'aliments et de boissons à accéder plus facilement à des programmes ciblés et à de nouveaux financements qui soutiennent la croissance à toutes les étapes, afin qu'ils puissent innover, se développer et se diversifier. Par ailleurs, Financement agricole Canada mettra en place un fonds de financement de projets agroalimentaires d'un milliard de dollars destiné à soutenir les projets alimentaires et agricoles susceptibles de transformer le secteur.

Nous aiderons les entreprises agroalimentaires titulaires d'un permis provincial à obtenir l'aide dont elles ont besoin pour se conformer aux exigences fédérales. Ainsi, un produit canadien fabriqué dans une province pourra être commercialisé plus facilement dans une autre province.

La toute première stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada est une victoire pour les agriculteurs et pour les Canadiens. En permettant à nos agriculteurs de rester productifs et compétitifs, nous créerons de nouveaux emplois, de nouvelles perspectives économiques, et nous renforcerons la sécurité alimentaire des Canadiens. Comme nous l'avons dit la semaine dernière, cela nous apportera davantage de choix, davantage de contrôle et davantage de Canada.

Enfin, je pense que les membres du Comité seront heureux d'apprendre que nous avons réussi, la semaine dernière, à négocier avec le Japon une entente de zonage concernant la peste porcine africaine. Il s'agit là d'une étape importante pour la protection du secteur porcin canadien, qui compte plus de 7 000 éleveurs de porcs, qui offre plus de 31 000 emplois dans les exploitations agricoles, et qui soutient 103 000 emplois directs et indirects partout au pays.

Cela dit, monsieur le président, je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

• (1105)

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Je tiens simplement à mentionner que le député Joseph est présent aujourd'hui.

Soyez le bienvenu, monsieur Joseph. Je vous remercie de remplacer la députée Harrison.

Nous allons commencer par donner la parole aux conservateurs pendant six minutes.

La parole est à vous, monsieur Barlow.

John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie également de votre déclaration, monsieur le ministre.

Vous avez évoqué l'importance de la sécurité alimentaire. Nous avons reçu la semaine dernière Jeff Harrison, président du conseil d'administration de l'association Grain Farmers of Ontario, qui a déclaré que les produits alimentaires ne pouvaient pas être abordables si les agriculteurs n'avaient pas les moyens de pratiquer leur métier.

Une mesure essentielle que vous auriez pu prendre dans le cadre de votre annonce de la semaine dernière aurait été de supprimer le droit de douane de 35 % sur les importations d'engrais. Le Canada est le seul pays du G7 à appliquer ce droit de douane.

Avez-vous demandé, oui ou non, au premier ministre et au ministre des Finances de supprimer ce droit de douane?

L'hon. Heath MacDonald: Ce n'est pas une question à laquelle on peut répondre par oui ou par non, car, pour répondre à la première partie de votre question, je précise que l'Union européenne applique des droits de douane sur les engrais en provenance de Russie. Je ne peux donc pas répondre à cette partie de la question, car vous ne la posez pas dans le bon ordre. D'ici 2028, je crois que l'Union européenne imposera des droits de douane de 100 %, ce qui signifie qu'elle ne veut pas non plus importer d'engrais russes.

Pour revenir à la première partie de votre question, j'ai eu cette discussion à maintes reprises avec bon nombre de mes collègues, dont M. Harrison, bien sûr. Nous suivons cette situation de très près. J'ai rencontré les ministres du G7 le mois dernier...

John Barlow: Merci, monsieur le ministre. Je connais déjà la réponse à cette question. La réponse, c'est que cette mesure va être maintenue. Vous parlez de l'Union européenne, mais il n'est pas impossible de supprimer ce droit de douane. Votre gouvernement a exonéré des droits de douane d'autres produits, comme les pièces d'avion et le cobalt en provenance de Russie.

Pour une raison ou une autre, votre gouvernement choisit les gagnants et les perdants et, une fois de plus, les agriculteurs sont les grands perdants des décisions qu'il prend. Vous auriez pu demander la suppression de ce droit de douane sur les engrais, tout comme vous avez exonéré d'autres produits tels que le cobalt et les pièces d'avion.

Dans le même ordre d'idées, vous évoquez la sécurité alimentaire. Cependant, l'Ontario perd environ 320 acres de terres agricoles chaque année, ce qui équivaut à environ neuf familles d'agriculteurs par semaine, en raison du développement, de l'urbanisation et d'autres phénomènes de ce genre. Nous savons désormais que le projet de train à grande vitesse Alto aura des répercussions sur environ 500 exploitations agricoles, rien qu'entre Montréal et Ottawa.

Savez-vous combien d'exploitations agricoles seront touchées par ce projet de train à grande vitesse sur l'ensemble de son tracé?

L'hon. Heath MacDonald: L'autre jour, nous avons eu une discussion au sujet de la société Alto, et j'ai récemment été en contact avec Martin Caron, le président général de l'UPA. Nos échanges ont été positifs. J'ai également discuté avec le ministre des Transports de préoccupations concernant le secteur agricole tant au Québec qu'en Ontario, et je compte bien poursuivre ces échanges. Je pense qu'une partie du problème actuel découle du manque de communication de la part d'Alto. Je pense qu'ils doivent mieux expliquer les processus qui ont mené au tracé actuel.

J'ai participé à un projet qu'ils appelaient le plan B dans mon coin et qui consistait à construire des autoroutes à travers des terres agricoles; je comprends donc parfaitement les obstacles que ce projet présente et les inquiétudes des agriculteurs, mais la communication est essentielle.

John Barlow: La situation est très préoccupante. Vous pouvez rejeter la faute sur Alto, mais il s'agit de votre projet, du projet de votre gouvernement; je ne pense donc pas que vous puissiez simplement en faire porter la responsabilité à Alto.

À mon sens, le fait que vous ne sachiez pas combien d'exploitations agricoles risquent d'être touchées par ce projet ferroviaire signifie que vous n'avez pas participé aux consultations ni au processus de décision au sein de votre cabinet, et le fait que vous n'avez pas eu votre mot à dire à ce sujet m'inquiète.

Pourriez-vous, vous ou votre ministère, présenter au Comité le nombre exact d'exploitations agricoles susceptibles d'être touchées par ce projet ferroviaire? Ce serait formidable si ces renseignements pouvaient être fournis.

• (1110)

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Il y a un rappel au Règlement.

[Français]

Sophie Chatel: Je souhaite simplement mentionner que, comme nous en avons déjà discuté lors d'une réunion du Comité cette semaine, nous allons reprendre une étude sur le projet d'Alto cet automne, dès que nous aurons l'information de la part d'Alto. Les trajets ne sont pas encore établis.

[Traduction]

John Barlow: Cela ne m'empêche pas de poser ma question au ministre. En quoi consiste le rappel au Règlement en question?

[Français]

Sophie Chatel: Je ne pense pas que ce soit justifié aujourd'hui, alors que la réunion porte sur la sécurité alimentaire, de demander des choses qui relèvent du projet d'Alto et qui sont encore en discussion.

[Traduction]

John Barlow: D'accord.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je précise que la motion au sujet d'Alto n'a pas été adoptée.

[Traduction]

Le président: Attendez juste une seconde, mesdames et messieurs.

Monsieur Barlow, poursuivez.

John Barlow: Pour reformuler la question: quelle part de la production alimentaire sera perdue en raison du projet de train à grande vitesse Alto? Il aura sans aucun doute une incidence sur la souveraineté et la sécurité alimentaires du Canada. Combien d'acres de production agricole seront éliminés en raison du projet de train à grande vitesse?

Connaissez-vous la réponse à cette question?

L'hon. Heath MacDonald: Le tracé n'a même pas encore été choisi. Il est très difficile d'évaluer l'étendue des pertes de terres agricoles ou le nombre d'exploitations qui seront touchées tant qu'Alto et le gouvernement n'auront pas retenu le tracé définitif.

John Barlow: Je vais passer à un autre sujet.

Vous étiez ici il y a quelques semaines, et nous vous avons interrogé sur la fermeture des centres de recherche. Là encore, ces fermetures sont certainement liées à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire. En réponse à une question posée par un collègue, vous avez déclaré que ces fermetures étaient justifiées. Pensez-vous toujours que la fermeture de sept fermes expérimentales et centres de recherche soit une décision justifiée?

L'hon. Heath MacDonald: Personne n'aime le changement, mais l'incidence de ces fermetures sur nos activités est davantage liée aux opérations qu'aux sciences. C'est l'aspect scientifique qui est important et dont tout le monde parle sans cesse, et nous ne réduisons pas nos activités scientifiques. D'après ce que j'ai entendu dire un peu partout dans le pays, y compris dans le cadre de la présentation de mes politiques nationales, nous avons recensé 20 cas dans lesquels les gens affirment que nous ne menons pas nos recherches de manière appropriée, que nous n'en faisons pas assez ou que nous devons améliorer nos méthodes scientifiques.

John Barlow: Merci, monsieur le ministre.

Votre réponse est intéressante, dans la mesure où 54 % des réductions d'effectifs et 75 % des réductions budgétaires effectuées au sein de votre ministère concernent le service chargé de la recherche scientifique et de l'innovation. Je pense que la réponse que vous avez donnée est quelque peu trompeuse.

Ma dernière question porte sur les échanges que vous avez eus partout au pays. La Fédération canadienne des municipalités s'est prononcée à 98 % contre la fermeture de ces centres de recherche. Je crois donc que le message qui vous parvient est différent.

Quand je me trouvais à la ferme expérimentale de Nappan, les habitants de la région m'ont rapporté que votre collègue, la députée de Cumberland—Colchester, a demandé si elle pouvait visiter la ferme expérimentale de Nappan. Agriculture Canada lui a répondu que si elle mettait les pieds dans cette ferme, elle serait arrêtée.

Est-ce que les fermes expérimentales suivent une consigne de votre ministère lorsqu'elles indiquent aux élus qu'ils ne peuvent pas visiter ces fermes sous peine d'être arrêtés?

Le président: Comme je vous ai laissé la parole pendant près de sept minutes, je vais vous arrêter là et donner la parole aux libéraux pendant six minutes.

Monsieur MacDonald, vous avez la parole.

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Merci, monsieur.

Bonjour, monsieur le ministre.

À mon sens, nous savons que le Canada et le secteur agricole sont parfois négligés. La Fédération canadienne de l'agriculture s'est fixé pour objectif d'augmenter notre PIB. Ce PIB s'élève actuellement à 150 milliards de dollars, et un emploi sur neuf relève du secteur agricole. Ce secteur apporte une contribution considérable à l'économie canadienne.

Je pense que l'objectif consistant à faire passer ce montant de 100 milliards de dollars à 250 milliards de dollars sur une période de 10 ans nécessitera la coopération et le soutien du gouvernement fédéral. Dans le cadre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire que vous avez présentée la semaine dernière, quelles seront les premières mesures concrètes mises en œuvre, et quels résultats concrets pourrions-nous observer, disons, au cours des 12 prochains mois, afin que les agriculteurs et les transformateurs puissent évaluer la réussite de cette stratégie?

L'hon. Heath MacDonald: Pour répondre à la première partie de votre question, lorsque je suis devenu ministre, nous nous sommes d'abord penchés sur les obstacles de nature réglementaire — ce qui me préoccupait particulièrement — liés aux semences, aux aliments pour animaux, aux engrais, à l'innovation et à la technologie auxquels les agriculteurs sont confrontés au quotidien et sur la lenteur des processus à cet égard, ce qui nous rend moins concurrentiels par rapport aux autres pays avec lesquels nous commerçons. C'est principalement ce dont me parlent les parties prenantes d'un bout à l'autre du pays.

Entre 2006 et 2022, nous avons perdu près de 2 % de notre PIB en raison d'une accumulation d'obstacles liés à la réglementation, peut-être, ou de la lenteur des processus, et nous avons également perdu environ 10 % de nos investissements. C'est certainement une question à laquelle nous allons nous attaquer sans tarder.

Nous avons clairement indiqué dans la stratégie de sécurité alimentaire que, d'ici six mois, ma chère collègue de l'ACIA, assise à ma gauche, aura éliminé tout l'arriéré. Je pense que c'est extrêmement important.

Nous avons déjà eu des discussions avec les dirigeants des ministères concernés par la stratégie de sécurité alimentaire. Le premier ministre s'occupe de cette question. Il veut que des mesures soient prises et qu'il y ait des résultats. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec différentes organisations, comme des serres, Aliments et boissons Canada ou encore la Fédération de l'agriculture. Nous tâchons de faire tout notre possible pour accélérer la prise de mesures dans le cadre de la stratégie. Elle a été présentée la semaine dernière, mais nous avons déjà tenu plusieurs réunions à ce sujet.

• (1115)

Kent MacDonald: De nombreux agriculteurs sont préoccupés par le prix des engrais ce printemps. Pourriez-vous nous expliquer quel rôle le gouvernement fédéral peut jouer dans la mise en place d'une stratégie sur les intrants qui nous permettrait d'être plus autonomes en matière d'engrais au Canada?

L'hon. Heath MacDonald: D'après mes conversations avec nos homologues du G7, ils sont tous préoccupés par la question des engrais. Grâce à ce nouvel accord de paix — j'espère qu'il tiendra — dans le détroit d'Ormuz, les prix des engrais ont déjà commencé à baisser sur les marchés. Nous devons toutefois nous prémunir

contre les perturbations géopolitiques survenues au cours de la dernière année.

Des entreprises qui vendent des engrais ont dit à mon ministère que si elles pouvaient se passer d'acheter des engrais russes, c'est ce qu'elles feraient. Le coût est environ 5 % moins cher, alors pour elles, ce n'est pas dramatique, mais nous devons faire en sorte que les agriculteurs puissent également bénéficier de ces coûts plus bas à la ferme. Il faut qu'ils obtiennent le meilleur prix et qu'ils aient accès à des engrais lorsqu'ils en ont besoin.

Kent MacDonald: Je vais passer à ma prochaine question.

L'entente de zonage relative à la peste porcine africaine annoncée cette semaine est-elle un modèle applicable à d'autres contextes? J'ai été témoin de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine qui avait entraîné un arrêt complet des exportations de bœuf depuis le Canada, ce qui avait fait perdre des millions de dollars à l'industrie. Est-ce que le gouvernement fédéral pourrait envisager de recourir au zonage à l'avenir pour lutter contre les maladies animales? Nous ne pouvons pas appliquer cette mesure partout, et, s'il y a une éclosion, nous devrions y faire face, mais reste que le zonage permet de réduire au minimum les risques pour les producteurs.

L'hon. Heath MacDonald: Il va sans dire que cette question devrait faire l'objet de discussions dans toute négociation commerciale. Le Conseil canadien du porc m'a dit que les discussions sur les ententes de zonage relatives à la peste porcine duraient depuis huit ans, alors c'est une immense victoire pour l'industrie du porc.

Nous exportons près de 70 % de notre production porcine vers des pays comme le Japon. Ces exportations s'élèvent à 1,8 milliard de dollars, si je me souviens bien, alors ces ententes sont essentielles à cet égard. C'est une réalisation très importante attribuable en grande partie, je dois le dire, aux producteurs de porc et au Conseil canadien du porc. L'ambassade du Japon ici s'est également montrée très utile dans ce processus, tout comme notre équipe. Nous nous sommes réjouis de la conclusion de cette entente.

Pour répondre à votre question, chaque négociation commerciale devrait nous aider à déterminer comment nous pouvons nous protéger d'une situation susceptible de faire disparaître un produit au pays.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Bloc pour six minutes, avec M. Lemire.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre.

Il y a quelques semaines, nous étions au Comité permanent des finances ensemble et vous m'avez mentionné quelque chose que j'ai trouvé intéressant. Vous avez dit que vous ne souhaitiez pas que l'histoire se souvienne de vous comme étant le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui a effectué des coupes dans la science et la recherche. Cependant, les chiffres ne mentent pas et la différence est notable: le budget de 750 millions de dollars diminuera jusqu'à 300 millions de dollars d'ici 2028-2029.

Comment pouvez-vous défendre le fait qu'on effectue des coupes dans les recherches en sciences et en innovation? Par exemple, en agriculture biologique, il y a maintenant des plantations qui se font dans des endroits où on faisait de la science et de la recherche, mais, en raison des compressions, on élimine des années de recherche, on met fin à des contrats de recherche, et des données sont perdues définitivement.

Qu'est-ce que l'histoire va retenir de vous, monsieur MacDonald?

• (1120)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, je crois qu'à l'heure actuelle, nous en sommes à... Permettez-moi de vous donner les bons chiffres, et monsieur le sous-ministre, corrigez-moi si je me trompe. Vingt-trois scientifiques seront réaffectés vers un autre établissement, et deux scientifiques s'en vont à Guelph. Ainsi, 25 scientifiques sur les 52 qui devaient être licenciés sont en fait réaffectés.

La recherche scientifique va se poursuivre. Des installations opérationnelles seront fermées, mais la recherche scientifique se poursuivra.

[Français]

Sébastien Lemire: Plus de six mois après l'annonce de ces coupes, est-ce que vous allez pouvoir déposer à ce comité un plan sur les effectifs? Vous dites qu'ils sont transférés et qu'il n'y aura pas de perte de données, de savoirs et de chercheurs. De quelle façon est-ce que ça va être récupéré?

[Traduction]

Lawrence Hanson (sous-ministre, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Nous pouvons certainement vous fournir ces chiffres. En ce qui concerne les scientifiques et leurs décisions, leurs noms... Nous souhaitons respecter la vie privée des employés. Je peux toutefois vous confirmer que nous avons offert à 26 chercheurs d'être réaffectés ailleurs, et que 23 d'entre eux ont accepté cette proposition.

[Français]

Sébastien Lemire: Je veux vous parler d'Alto, parce que cette semaine, à ce comité, vos collègues libéraux ont refusé d'adopter une motion qui aurait pu rassurer les producteurs, qui auraient eu une occasion de s'exprimer avant d'être mis devant un fait accompli, c'est-à-dire un tracé final.

En effet, on sait que le projet que vous avez...

[Traduction]

Le président: Nous avons un rappel au Règlement.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais apporter une précision. Dans la discussion, il a été mentionné que nous allions reprendre la discussion sur la motion concernant Alto cet automne. Il y avait un intérêt de la part des députés de notre parti à continuer cette...

[Traduction]

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Veuillez poursuivre, monsieur Lemire.

[Français]

Sébastien Lemire: Je pense qu'il y a peut-être eu une erreur dans l'interprétation. Ce que j'ai dit, c'est que les libéraux avaient refusé d'adopter la motion. Je pense que c'est tout à fait juste, monsieur le président.

Dans le contexte actuel, les producteurs avaient l'occasion d'exprimer leurs craintes. En effet, ils n'ont pas été entendus, parce que le projet de loi C-15 a mis en place des mesures disproportionnées permettant à Alto de négocier avec les producteurs, de leur imposer des choses ou de les écraser, ce qui crée beaucoup d'inquiétudes. Le Comité avait l'occasion de les entendre et d'influencer possiblement ce tracé. Maintenant, la stratégie libérale est de les entendre une fois que la décision sera définitive.

Est-ce que vous êtes intervenu auprès de votre collègue le ministre des Transports pour vous assurer que les préoccupations des producteurs agricoles seront entendues? Il est question de plus de 500 terres agricoles juste au Québec.

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Bien sûr, et là encore, il est important que je communique régulièrement avec l'Union des producteurs agricoles.

Oui, j'ai discuté à plusieurs reprises avec le ministre des Transports de questions liées à l'agriculture et aux terres agricoles afin de garantir... Comme je l'ai dit, je pense que nous devons améliorer la communication, car il y a beaucoup de mésinformation. Il est possible, selon moi, de rectifier certaines de ces informations.

C'est important. L'intervenant précédent nous a parlé de la perte de terres agricoles au pays, alors je pense qu'il faut en tenir compte. De plus, j'ai récemment soulevé la question de la rotation des cultures auprès de plusieurs agriculteurs. Les activités d'un agriculteur pourraient être interrompues à cause du projet Alto alors que celles de deux autres pourraient ne pas l'être, mais les trois pourraient finir par être touchés. Il faut en parler dans le cadre de ces discussions.

Ce sont là des points que j'ai soulevés et que je continuerai de soulever.

• (1125)

[Français]

Sébastien Lemire: Je vous remercie de l'avoir fait, mais, quand on parle d'un train qui traverse une terre agricole et la coupe en deux, c'est difficile de parler de désinformation.

J'aimerais vous entendre parler de la stratégie quant à une entente avec le Mercosur.

Évidemment, c'est un traité international qui est beaucoup craint par les producteurs d'ici. Il pourrait apporter une forme de concurrence déloyale, étant donné que les normes dans ces pays ne sont pas les mêmes que les nôtres. Nous voulons être plus verts et plus productifs et nous voulons respecter le bien-être animal. Toutefois, nous n'appliquons pas la réciprocité des normes à l'échelle internationale, ce qui a forcément un coût. Ça nuit à la viande de qualité que nous produisons ici, et même à notre capacité d'avoir accès à nos propres marchés, au Québec comme au Canada.

Est-ce que vous allez intervenir pour aider les producteurs et faire en sorte qu'ils ne soient pas désavantagés par une entente avec le Mercosur?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Nous avons eu des discussions ouvertes avec l'Association canadienne des bovins, par exemple, ainsi qu'avec des éleveurs. Bon nombre des discussions visent à ce que tout le monde, y compris le ministre du Commerce, commence à reconnaître et à comprendre les préoccupations de l'Association canadienne des bovins, des agriculteurs et des éleveurs au pays.

J'avais quelques questions à poser à Mme Beresford-Green ce matin au sujet de l'inspection de...

Le président: Je suis désolé, monsieur le ministre, mais le temps est écoulé.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

Monsieur Gourde, la parole est à vous.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais croire que votre gouvernement a à cœur l'agriculture et qu'il la considère comme une priorité.

Vous avez annoncé une stratégie de 1 milliard de dollars qui se résume simplement à autoriser Financement agricole Canada à prêter plus d'argent aux agriculteurs et aux transformateurs. J'ai bien dit « prêter », et non « donner ». Donc, ils vont devoir rembourser l'argent. Ils vont en avoir le fardeau.

Je vais faire un parallèle avec Alto. Alto a présentement une carte de crédit ouverte de 3,9 milliards de dollars du gouvernement pour faire des études. L'argent n'est pas prêté à Alto; il lui est donné, à certaines conditions. Soit dit en passant, le groupe Alto a plus de cadres que d'employés. Ça, c'est spécial. Je n'ai pas vu ça souvent dans ma vie. Ça, c'est pour un projet qui va coûter, selon les annonces, de 60 milliards à 90 milliards de dollars, mais tous les spécialistes indépendants disent que ça va coûter 150 milliards de dollars. Ça, c'est de l'argent frais.

Pour l'agriculture, on annonce en grande pompe 1 milliard de dollars. Toutefois, c'est 1 milliard de dollars que les agriculteurs et les transformateurs vont emprunter. Ce n'est pas de l'argent frais qui vient du gouvernement. Le fardeau revient à ceux qui vont emprunter cet argent.

Monsieur le ministre, je ne sais pas si vous le savez, mais Financement agricole Canada ne prête pas de l'argent pour rien. Ce n'est pas à des taux préférentiels. C'est à un taux hypothécaire, auquel on ajoute de 2 à 4 %.

Avez-vous déjà essayé vous-même d'avoir un prêt agricole avec Financement agricole Canada?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Monsieur Gourde, si j'ai bien compris l'interprétation de vos propos, je crois que votre question portait sur la compensation.

[Français]

Jacques Gourde: Je vais continuer, monsieur le ministre. Ça va être plus simple.

Vous avez dit que vous aviez une grande collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et avec M. Martin Caron. Vous avez parlé de ça devant le Comité permanent des finances le 1^{er} juin. Or,

l'Union des producteurs agricoles du Québec est contre Alto. Elle l'a annoncé en grande pompe. Votre gouvernement, lui, est pour Alto.

Elle est où, la grande collaboration de votre part? Est-elle avec les producteurs ou avec votre gouvernement? Où vous situez-vous sur la clôture? Êtes-vous entre les deux?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que cela nous ramène à la question de la communication dont j'ai parlé à plusieurs reprises. Il faut veiller à ce que tout le monde comprenne bien les préoccupations des agriculteurs. C'est là que j'interviens, en m'assurant que... M. Caron et l'UPA ont certes exprimé de nombreuses préoccupations. Je veux m'assurer qu'elles soient portées à l'attention d'Alto et des dirigeants qui prennent certaines de ces décisions. Je pense que c'est ce que vous demandez.

[Français]

Jacques Gourde: Monsieur le ministre, est-ce que vous allez suivre de près le processus?

Quand va venir le temps des expropriations, est-ce que votre nom et votre signature vont figurer au bas des lettres d'expropriation?

● (1130)

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je ne crois pas. Je pense que le gouvernement suit un processus juridique à cet égard.

[Français]

Jacques Gourde: Il y a une grande responsabilité présentement, monsieur le ministre. On est en 2026. On n'est pas dans les années 1800. Le territoire, dans ces années-là, était moins occupé qu'aujourd'hui. On a une démocratie. On a mis en place le projet de loi C-15, qui enlève aux producteurs le droit à tout recours lors d'une expropriation. Ils ne peuvent rien faire. Le gouvernement peut leur envoyer un avis d'expulsion de trois mois, par lequel il leur dit bye-bye, puis ils doivent partir.

Sophie Chatel: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous avons un rappel au Règlement.

[Français]

Sophie Chatel: J'ai été patiente, mais nous sommes quand même dans l'étude sur la sécurité alimentaire. Nous avons un plan. Là, on est en train de parler de choses dont le Comité n'est même pas saisi et qui ne sont même pas discutées. Je pense qu'il y a un problème de...

[Traduction]

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Monsieur Gourde, poursuivez.

[Français]

Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

La sécurité alimentaire, c'est le respect de ceux qui font la nourriture, et il n'en reste pas tant que ça au Canada. Le nombre de gens qui veulent faire ce métier à l'avenir est encore à la baisse.

Être propriétaire foncier représente d'énormes responsabilités. Cependant, on ne pense jamais qu'on peut se faire enlever sa terre ou se la faire couper en deux. Se faire couper sa terre en deux ou se la faire enlever, à la fin, ça se ressemble beaucoup.

Il y a présentement un système de découragement qui se présente à long terme pour les producteurs. Qu'est-ce que vous allez faire, monsieur le ministre, pour remédier à ça?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Nous allons travailler avec les agriculteurs du mieux possible et communiquer avec eux. Ce sera essentiel.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant aux libéraux pour cinq minutes.

Madame Dandurand, vous avez la parole.

[Français]

Marianne Dandurand: Je vais laisser mon collègue M. Connors commencer et je vais prendre la parole après lui.

[Traduction]

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci.

Merci, monsieur le ministre, d'être venu aujourd'hui pour répondre à quelques questions.

Il y a quelques mois à peine, nous étions dans ma circonscription d'Avalon, à Terre-Neuve-et-Labrador, et nous avons rendu visite à plusieurs producteurs locaux de la région. D'après ce qu'ils nous ont dit, la question de la sécurité alimentaire dans notre province est quelque peu particulière, car notre île dépend fortement des importations de fruits et légumes frais et d'autres produits. Nous ne produisons qu'environ 20 % de ce que nous consommons. Pouvez-vous nous expliquer comment la stratégie de sécurité alimentaire va soutenir le secteur agricole et la sécurité alimentaire dans ma province?

L'hon. Heath MacDonald: Terre-Neuve est unique à certains égards, sa situation est particulière, mais les collectivités du Nord lui ressemblent beaucoup. C'est un aspect sur lequel nous nous concentrons.

Je me suis rendu dans votre circonscription, où se trouvent le couvoir et la nouvelle coopérative laitière. La stratégie de sécurité alimentaire pourrait financer précisément ce genre d'initiatives et permettre aux personnes ou aux entreprises de développer leurs activités afin de pouvoir fournir encore plus de produits à Terre-Neuve. La stratégie permettrait également, si l'on avait besoin de construire un carrefour régional quelque part dans le Nord du pays, d'assurer une distribution stable de produits vers ces régions et de les y conserver plus longtemps... Je pense qu'un carrefour alimentaire serait particulièrement utile dans le Nord de Terre-Neuve. Des fonds sont d'ailleurs disponibles à cet effet.

Il sera intéressant de voir qui va se prévaloir de cette stratégie dans votre province, car la situation y est unique. C'est aussi quelque chose qui doit être mis en lumière ou qui l'est déjà dans les collectivités du Nord, notamment en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Paul Connors: Au cours des deux ou trois dernières réunions, nous avons accueilli des représentants de Terre-Neuve-et-Labrador qui sont très favorables aux carrefours alimentaires et qui sont tout à fait disposés à relever ces défis et à mettre en place de telles struc-

tures dans notre province. Je suis vraiment ravi d'apprendre que l'on souhaite soutenir ces initiatives.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue.

• (1135)

Marianne Dandurand: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le ministre, de votre présence parmi nous.

Dans ma circonscription, j'ai beaucoup parlé de la nouvelle Stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui a été très bien accueillie.

La question qu'on me pose sans cesse, et à laquelle je pense que vous pouvez répondre est la suivante: comment ce financement aidera-t-il notre région? Dans les régions rurales, nous ne sommes pas habitués à recevoir de l'argent lorsque le gouvernement met en place des programmes comme celui-là. Je suis d'avis que celui-ci est particulièrement utile. Dans une circonscription comme la mienne, pourrait-on recevoir des fonds si des gens proposent des projets liés à la transformation des aliments ou aux carrefours alimentaires, par exemple?

L'hon. Heath MacDonald: Oui, bien sûr.

L'objectif principal est de réduire notre dépendance à l'égard des importations. Au Canada, 72 % des légumes sont importés. Je crois que ce chiffre s'élève à 89 % pour les fruits et légumes. Chaque fois que nous avons l'occasion d'investir dans la culture hydroponique, les serres ou autre chose, ou d'accroître les capacités d'une entreprise existante, et ensuite avoir les infrastructures d'entreposage, qu'il s'agisse de congélateurs ou d'entrepôts frigorifiques... Voilà ce qui est important. Tous les projets peuvent être envisagés, et j'espère sincèrement que les collectivités qui en ont la possibilité proposeront des projets très intéressants.

Pour revenir à ce que disait votre collègue, il est extrêmement important de créer ces carrefours alimentaires et de produire autant que possible ici, chez nous. Les Fermes Lufa en sont un bon exemple. Elles cultivent entre 90 et 95 % des produits qu'elles vendent. Elles préparent 42 000 paniers par semaine à Montréal. Leurs produits se vendent à des prix inférieurs à ceux de Costco et de Walmart. Les 5 à 10 % des produits restants viennent d'exploitations agricoles. Les protéines, le pain ou tout autre produit proviennent directement de fermes. Les agriculteurs tirent donc également profit de cette initiative. Ces types d'entreprises commencent à prendre de l'expansion. Si notre gouvernement peut les aider à se développer plus rapidement, c'est ce qu'il devrait faire.

Marianne Dandurand: Il me reste quelques secondes, alors je vais soulever deux points très rapidement. Tout d'abord, la question des abattoirs est très importante. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? Ensuite, comme ma circonscription compte de nombreux producteurs de porc, j'aimerais savoir ce qui se passe avec la peste porcine africaine.

L'hon. Heath MacDonald: Nous mettons tout en œuvre pour que les abattoirs respectent, tout d'abord, les règlements de l'ACIA, et l'ACIA est disposée à leur offrir un service personnalisé pour leur permettre de se conformer à ces exigences et ensuite pouvoir livrer leurs produits vers les autres provinces, ou les exporter.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Lemire pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, un des aspects qui préoccupent beaucoup les Québécois au sujet des négociations qui tardent toujours à venir avec les Américains en vue du renouvellement de l'entente, c'est évidemment la protection de la gestion de l'offre.

Pouvez-vous nous garantir que c'est toujours une priorité pour votre gouvernement et pour vous-même?

Quels sont les développements récents au sujet de la protection de la gestion de l'offre?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Comme on le sait, les négociations sont en cours, et c'est une priorité. Les États-Unis sont notre principal partenaire commercial. Nous dépendons d'eux et ils dépendent de nous. Nos économies sont étroitement liées. Je ne peux pas en dire beaucoup plus à ce sujet, mais c'est une priorité pour nous, et nous continuerons à déployer tous les efforts nécessaires pour obtenir le meilleur accord possible pour les Canadiens. Parfois, ce que l'on entend dans les médias ne reflète pas nécessairement ce qui se passe derrière des portes closes. Cela dit, je pense que nous avons une équipe commerciale compétente pour traiter de ces questions. Nous allons poursuivre notre travail.

[Français]

Sébastien Lemire: Par le projet de loi C-30, le gouvernement s'accorde des pouvoirs d'urgence immenses en matière de pesticides. Même l'association CropLife a souligné que c'étaient des pouvoirs extraordinaires et qu'elle était bien heureuse de ça.

Est-ce qu'on est en train de jouer avec la santé des gens en réintroduisant certains pesticides qui avaient été mis de côté?

Surtout, n'y a-t-il pas un risque sérieux qu'on se ferme aux marchés d'exportation en Europe, là où les pays imposent la réciprocité des normes?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je suppose que j'examine cette situation en tant que ministre en poste depuis un an. J'ai brièvement parlé des problèmes et des conséquences du rythme auquel les processus avancent sur l'ensemble du Canada. Nul besoin de chercher bien loin. Cela touche les semences, les aliments pour animaux, les engrais et les innovations technologiques. En matière d'innovation, on peut prendre l'exemple de l'utilisation des drones aux États-Unis, qui est une solution écologique qui facilite l'agriculture de précision et permet de réduire l'épandage. Nous n'utilisons des drones que depuis l'année dernière, mais les États-Unis le font depuis, je ne sais pas, à peu près huit ou dix ans.

Les gens sont préoccupés par les pesticides, et je peux comprendre cela, mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'aucune mesure législative ne mettra en danger la santé des Canadiens. Cela n'arrivera pas. Je suis d'avis que nous devons veiller à ce que nos agriculteurs soient sur un pied d'égalité avec ceux des autres pays.

Nous importons des aliments. Nous mangeons tous des pommes. Les pommes viennent du Mexique et ont été traitées à l'aide de pesticides. Personne n'en parle. Il faut faire la part des choses. Je pense qu'il y a des groupes qui aiment sonner l'alarme, mais ce sont probablement les mêmes personnes qui ont mangé des pommes McIntosh ce matin. C'est ce qui m'agace. Nous ne faisons rien que d'autres pays ne font pas. Certains de ces produits sont autorisés dans d'autres pays depuis cinq, six, sept ans, voire plus.

• (1140)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Epp pour cinq minutes.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, pour assurer la sécurité alimentaire, il est essentiel, bien sûr, de continuer à investir dans la recherche. Cinquante-quatre pour cent des compressions touchent l'effectif de la direction générale de la science et de l'innovation, soit 75 % des dépenses qui ont déjà été présentées ici. Cependant, vous avez dit qu'on offrait aux scientifiques une réinstallation. Pouvez-vous nous dire combien d'entre eux restent à la direction générale? Certains nous ont parlé — dans le cadre de témoignages directs ou de conversations — de transferts à une autre direction.

L'hon. Heath MacDonald: Le sous-ministre a été très actif dans ce dossier. Nous avons eu des discussions avec les provinces et le milieu universitaire. Nous avons fait des progrès avec la Saskatchewan. Nous avons eu des discussions avec l'Alberta.

Dave Epp: Juste un chiffre.

Lawrence Hanson: Les gens qui travaillent à la direction générale des sciences ne sont pas tous des chercheurs scientifiques. Encore une fois, en ce qui concerne les chercheurs scientifiques, soit les personnes qui mènent les recherches scientifiques, sur les 26 à qui on a offert une réinstallation, 23 sont allés travailler dans d'autres installations de recherche du ministère et, par conséquent, au sein de la direction.

Dave Epp: Merci.

Un autre élément essentiel à la sécurité alimentaire est, bien sûr, le fait d'avoir un accès fonctionnel à de bonnes terres agricoles. Les associations agricoles demandent des consultations plus significatives, mais le gouvernement dit qu'elles ont déjà été consultées. Pourquoi continuent-elles de nous solliciter? Pourquoi l'Union des producteurs agricoles, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, l'Union nationale des fermiers, la Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario et l'Union des cultivateurs franco-ontariens nous écrivent-elles pour demander qu'on mette le projet Alto sur pause?

L'hon. Heath MacDonald: Je ne vais pas utiliser le mot « pré-maturé », mais de mon point de vue, je dois m'assurer que les communications de ces associations parviennent à Alto par l'entremise du ministre des Transports.

Le tracé n'a même pas encore été arrêté. Il n'y a pas eu de conclusion à ce sujet, alors il est difficile de passer à l'étape suivante, mais je comprends les préoccupations des agriculteurs. Si vous perdez un acre, c'est préoccupant.

Dave Epp: Les consultations semblent servir d'excuse pour justifier une décision qui a déjà été prise. Le gouvernement n'engagerait certainement pas 4 milliards de dollars pour une décision qui n'a pas encore été prise.

L'hon. Heath MacDonald: La décision a été prise sur le projet, mais le tracé n'a pas été arrêté, à ma connaissance.

Dave Epp: Vous avez déclaré devant le Comité que les préoccupations des agriculteurs au sujet de la fragmentation de leurs exploitations seront prises en compte. Ils auront un accès. Si c'est le cas, pouvez-vous définir ce que vous entendez par là? S'agit-il de catapultes, de tunnels, de ponts? Est-ce qu'il y aura un accès tous les 50 acres, tous les 25 acres?

L'hon. Heath MacDonald: C'est exactement ce sur quoi portent les discussions jusqu'à ce que le tracé soit arrêté. Ce sont les enjeux que j'ai soulevés.

Dave Epp: Dans quelle mesure les 90 milliards de dollars sont-ils un chiffre fiable si le tracé n'a pas été arrêté et que nous ne savons pas combien de catapultes seront installées pour transporter l'équipement agricole ou le bétail de l'autre côté de la voie ferroviaire?

L'hon. Heath MacDonald: C'est une bonne question, mais je pense que la plupart des projets reposent sur des estimations, et soit ils sont en deçà du budget, soit ils le dépassent.

Dave Epp: Je serais ravi de regarder cela avec vous, monsieur le ministre.

Un rapport de HEC Montréal, l'Université Laval et l'Université de Waterloo sur le projet de train à grande vitesse entre Québec et Toronto contenait des recommandations et s'interrogeait sur le nombre de fermes touchées.

Vous dites que le corridor n'a pas encore été arrêté. Votre ministère a-t-il même envisagé des solutions de rechange? Avez-vous fait des démarches pour trouver...

[Français]

Sophie Chatel: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Dave Epp: ... des solutions de rechange permettant de réduire considérablement les coûts et d'éviter...

Le président: Nous avons un rappel au Règlement.

[Français]

Sophie Chatel: Encore une fois, nous avons invité le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et non le ministre des Transports. Les propos tenus ne sont pas pertinents, car ils ne s'inscrivent pas dans la discussion que nous avons sur la souveraineté alimentaire et sur la stratégie en la matière.

• (1145)

[Traduction]

Le président: Bien sûr, nous faisons preuve d'une certaine souplesse. Cela dit, nous nous efforçons tout de même de rester dans le sujet, et le député a raison. Il est question ici de sécurité alimentaire.

Je redonne la parole au député.

Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Wayne Edinger a proposé, par l'entremise de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, quelques solutions de rechange qui sont beaucoup moins chères et qui ne nécessitent pas un nouveau corridor. Le gouvernement en a-t-il discuté à tout le moins?

L'hon. Heath MacDonald: Il faudrait poser la question au ministre des Transports. Je n'ai rien reçu à ce sujet.

Dave Epp: D'accord.

Passons à un autre sujet. La dernière fois que l'ARLA — l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, maintenant la Direction de la réglementation des pesticides — a reçu une injection de fonds, soit 81 millions de dollars sur une période d'environ quatre ans, on s'est retrouvé avec un projet de transformation et un conseil scientifique de citoyens. C'était censé accélérer

les choses, mais c'est le contraire qui s'est produit. Cela les a ralenties.

Sur quoi repose la confiance du secteur agroalimentaire à la suite de cette dernière annonce de fonds supplémentaires?

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que vous l'avez déjà constaté. Je pense que vous l'avez vu clairement dans le cas de la strychnine. C'est une décision qui a été prise par le gouvernement. Je pense que la rapidité et la priorité...

Nous vivons à une époque différente. Nous n'avons pas le choix. Nous devons prendre ces décisions et nous continuerons de le faire. Tant que j'occuperai ce poste, je continuerai à faire pression pour qu'elles soient prises.

Je pense que vous avez vu que la ministre de la Santé n'est pas tout à fait comme les autres ministres de la Santé. Elle participe sans relâche aux séances sur l'agriculture et l'agroalimentaire, et je tiens à la féliciter pour cela. Elle est certainement à l'écoute.

Je pense que nous allons dans la bonne direction.

Le président: Merci.

Nous passons aux libéraux et à Mme Mingarelli pour cinq minutes.

[Français]

Giovanna Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être ici avec nous aujourd'hui.

Alors que le gouvernement est engagé à renforcer la résilience alimentaire à long terme du Canada, pouvez-vous informer le Comité des progrès réalisés dans l'élaboration de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire?

Plus précisément, comment cette stratégie reconnaît-elle et soutient-elle le rôle essentiel des régions agricoles rurales, comme Prescott—Russell—Cumberland, pour assurer un approvisionnement alimentaire national stable en période d'instabilité mondiale?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense que l'accent mis sur la Stratégie nationale de sécurité alimentaire renforce la concurrence. Cinq conglomérats se partagent 75 % du marché au pays. Les agriculteurs de Prescott dépendent de ce que ces cinq sociétés leur offriront.

En tant que gouvernement, ce que nous nous efforçons de faire, c'est d'accroître la concurrence et, ce faisant, d'offrir aux agriculteurs plus de possibilités de vendre leurs produits plus près de chez eux et à des prix prévisibles. Nous allons tout mettre en œuvre pour y parvenir, mais nous allons aussi... Le Bureau de la concurrence a reçu du financement. Encore une fois, c'est dans l'intérêt des consommateurs, mais c'est aussi pour garantir que les agriculteurs obtiennent un prix équitable pour leurs produits.

Toutes sortes d'organismes sont là pour aider les agriculteurs, et cela a un effet de cascade, mais les agriculteurs fournissent 75 % des denrées alimentaires et des boissons au pays. Tout ce que nous pouvons faire ensemble se traduira par de meilleurs résultats financiers pour nos agriculteurs.

Giovanna Mingarelli: Merci.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, comment votre ministère s'assurera-t-il que les mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire, comme l'augmentation de la production nationale et la résilience des chaînes d'approvisionnement, s'accompagnent d'un soutien concret aux agriculteurs qui font face à l'augmentation du coût des intrants et à la volatilité persistante des marchés?

L'hon. Heath MacDonald: Essentiellement, ce que nous essayons de faire, c'est de contrôler ce que nous pouvons contrôler. On peut difficilement contrôler le détroit d'Ormuz ou la guerre en Ukraine. Les changements climatiques sont un autre défi auquel les agriculteurs font face, avec des sécheresses, des inondations ou des incendies, dans certains cas, que nous n'avons sans doute pas vues depuis des générations.

Je pense que cette stratégie vise à contrôler ce que nous pouvons contrôler, à développer nos capacités de transformation et de production au sein de la communauté agricole, à réduire notre dépendance vis-à-vis des importations et à faire tout notre possible pour nos agriculteurs afin qu'ils obtiennent un prix équitable pour leurs produits.

• (1150)

Giovanna Mingarelli: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Le président: Nous allons faire un dernier tour, qui sera de trois minutes, trois minutes et deux minutes.

Nous allons commencer par les conservateurs et M. Bragdon, pour trois minutes. Je pense que vous allez partager votre temps.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Oui. Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être ici.

J'aimerais revenir sur la ferme expérimentale à Nappan et les autres installations de recherche au pays. Nous avons entendu de nombreux témoins dans divers comités sonner l'alarme concernant la fermeture de ces installations de recherche. Cela nuit à la sécurité alimentaire partout au pays. Je ne me souviens pas d'un seul témoin qui ait appuyé la décision du gouvernement de procéder à ces fermetures — pas un seul scientifique, agriculteur, intervenant communautaire ou éducateur. S'il y a lieu de revoir cette décision, c'est maintenant qu'il faut le faire.

Monsieur le ministre, avez-vous réévalué cette décision en tenant compte des commentaires que vous avez entendus de la part des témoins dans les comités et des intervenants partout au pays?

L'hon. Heath MacDonald: Non, parce qu'essentiellement, je fais la distinction entre l'aspect opérationnel et l'aspect scientifique. En ce qui concerne Nappan, je pense qu'il est tout à fait légitime que votre collègue ait posé une question plus tôt, et je pense que je n'ai jamais eu l'occasion d'y répondre, ou que le sous-ministre n'y a pas répondu, parce que le temps était écoulé.

Ma réponse est non pour ce qui est de l'aspect opérationnel, mais les travaux scientifiques se poursuivront.

Monsieur le sous-ministre, voulez-vous répondre à cette question?

Lawrence Hanson: Merci, monsieur le président. Je serai très bref, car il s'agit...

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Nous n'avons que trois minutes, alors je vais poser une question sur le Mercosur...

Le président: Je vais arrêter le chronomètre un instant.

Nous essayons, lorsque nous posons une question, d'accorder le même temps aux témoins. Gardez cela à l'esprit, monsieur Bonk.

Steven Bonk: Je vais poser une question sur le Mercosur. Nous avons entendu beaucoup de témoins ici. Toutes les grandes associations qui représentent les producteurs canadiens se sont fermement opposées à un accès accru des pays du Mercosur à notre marché du bœuf au Canada. Elles invoquent des préoccupations au sujet des normes d'abattage moins strictes dans les pays d'Amérique du Sud, ainsi qu'au sujet des normes du travail et des maladies. Il n'y a pas eu d'inspections dans ces pays depuis 10 ans.

Pouvez-vous vous engager aujourd'hui à ce que les préoccupations des éleveurs de bovins canadiens soient prises très au sérieux et à ce que votre tâche première ici soit de protéger les Canadiens?

L'hon. Heath MacDonald: Certainement. Il s'agit de la santé des Canadiens et de la santé de notre approvisionnement alimentaire, oui, mais je vais laisser l'ACIA s'exprimer sur le processus d'inspection.

Debbie Beresford-Green (vice-présidente, Salubrité des aliments et sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments): Merci beaucoup de la question.

C'est évidemment une priorité pour l'ACIA de collaborer étroitement à toute discussion concernant les nouveaux marchés. De plus, nous nous rendons sur place pour effectuer ce que nous appelons des audits de système, afin de nous assurer qu'il est équivalent à celui du Canada...

Steven Bonk: À quand remonte votre dernier audit?

Debbie Beresford-Green: Cela dépend du pays. Les plus récents ont eu lieu au Paraguay en 2022, et au Brésil en 2018. Encore une fois, cela dépend des éléments déclencheurs, notamment l'arrivée de nouveaux produits.

Steven Bonk: Nous savons qu'au Brésil, par exemple, il leur a fallu plus d'un an pour signaler des cas d'ESB, d'encéphalopathie spongiforme bovine, dans leur système alimentaire. Des animaux ont pu se retrouver dans le système alimentaire et, si l'accord avec le Mercosur est ratifié, pourraient aboutir dans le système alimentaire canadien.

Que ferez-vous pour protéger les Canadiens contre cela?

Debbie Beresford-Green: En ce qui concerne toute maladie chez les animaux, nous nous assurons que le zonage est en fait réciproque avec ces pays, et nous disposons de normes strictes pour nous assurer que ces maladies ne sont pas importées au Canada.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. MacDonald.

Vous avez trois minutes. Allez-y, je vous prie.

Kent MacDonald: Merci.

Monsieur le ministre, dans le Canada atlantique, la nouvelle stratégie alimentaire est bien accueillie; j'ai reçu de nombreux commentaires positifs. Il y a des décennies, il était encore possible de disposer de carrefours régionaux, mais les grandes chaînes d'alimentation sont passées à un système de distribution nationale.

Pour appuyer ces carrefours régionaux, nous aurons besoin d'investissements dans le transport et les infrastructures. La grande question pour moi est de savoir si les agriculteurs du Canada atlantique vont avoir un accès continu au système des silos-élevateurs à grains d'Halifax afin que nous puissions exporter nos céréales partout dans le monde.

Avez-vous des informations récentes à me communiquer à ce sujet aujourd'hui?

L'hon. Heath MacDonald: Les discussions se poursuivent, mais je pense que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne les silos-élevateurs à grains au port d'Halifax. Des investissements massifs ont également été réalisés dans le port de Saint John. Ensuite, il y a les ports de Montague et de Montréal, qui ont bénéficié d'investissements majeurs. Pour acheminer nos produits vers les marchés, je pense qu'il est impératif d'investir dans les modes de transport.

Pour revenir à une partie de votre question initiale sur les carrefours agroalimentaires, si l'on considère le terminal de l'Ontario, je pense que deux milliards de livres de denrées alimentaires y transitent chaque année. Si vous multipliez cela par 99 ¢ ou 1,99 \$, vous comprenez l'ampleur du phénomène. J'ai vu des produits provenant de votre province d'origine l'autre jour. Il est extrêmement important de veiller à ce que les modes de transport soient accessibles et fiables et ne constituent pas un frein financier pour nos producteurs.

• (1155)

Kent MacDonald: Vous avez parlé plus tôt du financement qu'a reçu le Bureau de la concurrence. J'ai travaillé pendant de nombreuses années à la mise en place du code d'épicerie avec les Producteurs laitiers du Canada. Je dois dire que les grandes chaînes d'alimentation ont adhéré à ce programme à contrecœur. Elles n'étaient certainement pas réceptives à cette idée au départ.

Le financement alloué au Bureau de la concurrence aidera à garantir aux consommateurs des prix équitables. Comme vous l'avez mentionné plus tôt, je crois, les agriculteurs devraient également obtenir des prix plus équitables pour leurs produits.

L'hon. Heath MacDonald: J'ai eu l'occasion de siéger à ce comité lorsque nous avons convoqué les PDG de certaines de ces grandes chaînes d'alimentation, et je pense que nous savons tous comment cela s'est terminé.

Ils peuvent prendre certaines mesures relativement rapidement et de manière plus énergique. La collusion algorithmique entre les grandes chaînes d'alimentation est certainement un problème auquel il faut s'attaquer. Il y aura également un volet dans la stratégie sur l'intelligence artificielle qui portera sur l'agriculture et l'analyse des prix dans les épiceries. Ensuite, il y a les cas où les grandes chaînes d'alimentation — et cela a fait les manchettes récemment — imposent des clauses restrictives pour empêcher les petites épiceries de s'implanter à proximité.

Le président: Merci.

Monsieur Lemire, vous avez deux minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie de cet échange.

La semaine dernière, vous avez présenté la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui prévoit notamment la création de carre-

fours alimentaires. C'est quelque chose que je veux saluer, parce que c'est une initiative pour laquelle je milite depuis un bon moment, notamment puisque des études réalisées dans ma circonscription et dans ma région montrent que ça pourrait avoir des retombées très positives.

Évidemment, je suis craintif quant à savoir si de véritables sommes vont découler de cette initiative et se rendre dans les régions un peu plus éloignées. Souvent, les détails sont plus difficiles à appliquer dans les régions éloignées. Ce qui m'inquiète surtout, c'est qu'il s'agit d'un programme qui accorde des prêts, notamment par l'entremise de Financement agricole Canada, un organisme dont le mandat consiste essentiellement à accorder des prêts.

Lorsqu'on parle d'abordabilité alimentaire, évidemment, il faut reconnaître que le coût des aliments se répercute sur la facture des consommateurs.

Si les coûts d'investissement sont des prêts remboursables, et non des subventions, ne craignez-vous pas que les consommateurs risquent de payer plus cher pour avoir accès à de la nourriture dans les régions éloignées?

[Traduction]

L'hon. Heath MacDonald: Je pense qu'une partie de l'objectif de tout cela et des carrefours alimentaires... Votre région se prête en effet très bien à une initiative de ce type. Quand on pense aux modes de transport, les épiceries dans votre circonscription paient probablement Loblaws, Sobeys ou Metro pour acheminer leurs produits jusqu'à votre collectivité, et vous achetez vos produits d'eux; ils acheminent leurs produits jusqu'au dépanneur; le propriétaire du dépanneur doit ensuite majorer le prix pour le consommateur, afin de s'assurer de réaliser sa marge de 2 % à 4 %.

Je pense qu'il y a certainement là une occasion de réduire les prix. L'abordabilité est un élément important. Il faut encourager la concurrence, mais il est certainement important de mettre en place les infrastructures qui nous permettront d'y parvenir.

Les régions éloignées, que ce soit à Terre-Neuve ou au Québec, revêtent à mon sens une importance capitale. Si vous avez un projet qui pourrait nous intéresser, je serais ravi d'en discuter avec vous.

Le président: Merci beaucoup.

Au nom du Comité, monsieur le ministre, je vous remercie de votre présence, et je remercie votre équipe de sa présence.

Madame Chatel, allez-y.

[Français]

Sophie Chatel: J'ai simplement une question sur le délai que nous avons pour soumettre nos recommandations dans le cadre de l'étude sur la gestion du risque des entreprises. Le 26 juin, c'est un peu rapide. Est-ce qu'on pourrait continuer à l'automne, donc au mois de septembre, et avoir un plus long délai pour remettre nos recommandations?

• (1200)

Daniel Farrelly (attaché de recherche auprès du Comité): Oui, mais, si vous attendez jusqu'en septembre pour soumettre des recommandations, nous ne serons pas en mesure de rédiger un rapport avant la reprise des travaux. C'est à vous de décider. C'est votre choix.

Sophie Chatel: Justement, étant donné que beaucoup de choses vont se passer cet été, les recommandations seront importantes à l'automne. Donc, je pense que ça vaut la peine d'attendre.

Ça ne vous empêche pas de rédiger le rapport et d'extraire certaines recommandations faites par les témoins, comme vous le faites d'habitude. Pour ce qui est de nos recommandations précisément, je propose qu'on attende à l'automne.

Daniel Farrelly: Vous avez toujours le droit de soumettre des recommandations à n'importe quel moment, jusqu'à la dernière adoption du rapport. Donc, on peut continuer. Les autres partis peuvent soumettre leurs recommandations d'ici le 26 juin.

[Traduction]

Le président: En fait, nous avons convenu que la date limite pour les recommandations était le 26 juin. Proposez-vous que nous reportions cela à une date ultérieure? La seule conséquence serait que le rapport paraîtrait plus tard.

Daniel Farrelly: Le rapport sera quand même rédigé pour être prêt, mais les partis peuvent soumettre des recommandations à tout moment pendant le processus d'examen. Si un parti veut attendre, les autres partis peuvent soumettre les leurs comme d'habitude.

John Barlow: Nous nous sommes mis d'accord sur une date limite. Nous allons nous en tenir à la date limite de juin. S'ils ne veulent pas soumettre de recommandations avant la date limite, je pense que c'est leur choix. Je ne vois pas pourquoi nous devrions reporter cela à l'automne.

Le président: D'accord, je redonne la parole à Mme Chatel.

[Français]

Sophie Chatel: Je veux simplement dire qu'il ne faudrait pas que ce soit une date butoir. Si les partis veulent soumettre leurs recommandations d'ici le 26 juin, ils sont bienvenus de le faire. Il ne devrait cependant pas y avoir de date limite à laquelle on doit les soumettre. Ça veut dire que, si on les soumet plus tard, même jusqu'en septembre, il n'y aura pas de problème, les recommandations vont être incluses dans la première version du rapport.

[Traduction]

Le président: Qu'aimeriez-vous que nous fassions, madame Chatel?

[Français]

Sophie Chatel: Je propose le 30 septembre comme date butoir pour soumettre des recommandations.

[Traduction]

Le président: Proposez-vous une motion?

Sophie Chatel: Je vais donc proposer une motion.

Le président: La motion propose que la date limite soit repoussée du 26 juin au 30 septembre.

Y a-t-il débat?

[Français]

Sébastien Lemire: Monsieur le président, je veux quand même souligner quelques faits intéressants de la part des libéraux. Moi, je craignais que les motions pour pouvoir faire en sorte qu'on dépose des éléments soient maintenant rétroactives, et que les libéraux sachent à l'avance les dates auxquelles ça doit être déposé pour pouvoir le faire. Or, j'ai l'impression que, dans ce cas-ci, c'est un peu l'inverse.

Pour ce qui est du principe, le Bloc québécois a déjà transmis ses recommandations, donc je vais voter contre la proposition.

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur Barlow.

John Barlow: Nous avons entendu tous les témoignages. Dans le cadre de cette étude, nous n'entendrons pas d'autres témoins au cours de l'été.

Je suis désolé, madame Chatel. C'est vous qui, cet hiver, soutenez que ce dossier était d'une importance capitale et qu'il fallait terminer l'étude avant l'ajournement de ce printemps en raison des discussions sur la gestion des risques d'entreprise dans le cadre des réunions fédérales-provinciales-territoriales. Or, vous nous dites maintenant qu'il faudrait remettre cela à l'automne. Je ne comprends pas ce changement de position.

Nous avons entendu les témoins. Nous avons leurs témoignages. Nous sommes en mesure de déposer nos recommandations dans le délai convenu au départ. Ainsi, à notre retour à l'automne, nous aurons, espérons-le, un rapport assorti de recommandations, et nous pourrions passer à des enjeux plus pressants, dont nous avons tous discuté aujourd'hui.

Le président: Madame Chatel, allez-y.

[Français]

Sophie Chatel: Je suis d'accord avec mon collègue. Il y avait effectivement une certaine urgence, et c'est pour ça que le Comité avait décidé d'envoyer une lettre. Je voudrais d'ailleurs remercier tous les membres du Comité, car nous avons très bien travaillé, étant donné l'urgence, puisque des discussions devaient avoir lieu cet été.

C'est simplement que nous, les libéraux, préférierions avoir un délai plus long et pouvoir présenter nos recommandations à l'automne. Nous ne voulons pas qu'il y ait de date limite établie. Nous voulons attendre la fin de septembre pour finaliser les recommandations à faire.

[Traduction]

Le président: Nous sommes saisis d'une motion visant à repousser la date limite du 26 juin au 30 septembre. Je vais la mettre aux voix. Il s'agit d'un vote par appel nominal.

(La motion est adoptée.)

Le président: La date a été changée pour le 30 septembre.

Y a-t-il d'autres points à aborder?

Allez-y, monsieur Lemire.

● (1205)

[Français]

Sébastien Lemire: Monsieur le président, la dernière fois que la motion sur Alto a fait l'objet d'une discussion, comme on voulait respecter les témoins, le débat a simplement été ajourné. Ce serait peut-être un bon moment pour reprendre le débat sur cette motion. C'est ce que je vous suggère. Nous avons eu des échanges qui nous permettent de dire que c'est tout à fait pertinent, car les producteurs doivent savoir ce qui se passe et pouvoir avoir leur mot à dire avant le tracé final. Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire serait un endroit judicieux où reprendre le débat sur cette motion. C'est donc ce que je suggère.

Je sais que certains de mes collègues ont voulu s'exprimer, mais le débat a été ajourné par la majorité libérale. Ce serait une bonne occasion d'écouter mes collègues, puisque nous avons un peu de temps devant nous.

[Traduction]

Le président: Demandez-vous au Comité de se prononcer sur la même motion que nous avons mise aux voix, je crois, à la dernière réunion? Était-ce la motion de M. Barlow?

[Français]

Sébastien Lemire: Non, je voudrais que nous reprenions le débat qui a été ajourné, tout simplement.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, mais nous avons prévu une réunion d'une heure. C'était l'entente convenue pour aujourd'hui, à moins que nous ne voulions tenir une réunion complète. Nous étions censés nous en tenir à la comparution du ministre. Souhaitez-vous maintenant lancer un débat sur une motion?

[Français]

Sébastien Lemire: Oui.

[Traduction]

Le président: Je ne dis pas que nous ne pouvons pas le faire, mais...

Que souhaitez-vous faire? Écoutons d'abord la motion.

[Français]

Sébastien Lemire: Oui.

[Traduction]

Le président: Écoutons la motion.

[Français]

Sébastien Lemire: Oui, exactement. Je peux redonner la parole à mon collègue M. Barlow.

[Traduction]

Le président: Attendez un instant.

[Français]

Sophie Chatel: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Attendez un instant, mesdames et messieurs.

Si nous voulons en discuter plus longuement, nous devons de-
mander plus de temps.

Monsieur Lemire, vous avez la parole.

Ce sera ensuite au tour de Mme Chatel.

[Français]

Sébastien Lemire: Ma demande est simple et claire, monsieur le président: j'aimerais que le Comité reprenne le débat qui a été ajourné à la dernière réunion, afin que nous puissions entendre l'ensemble des membres du Comité qui ont le goût de s'exprimer sur la motion concernant Alto.

[Traduction]

Le président: Nous sommes saisis d'une motion visant à rouvrir le débat. Nous pouvons nous en occuper tout de suite pendant que vous vérifiez si des ressources supplémentaires sont disponibles.

[Français]

Sophie Chatel: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous sommes saisis d'une nouvelle motion. Y a-t-il des observations?

Madame Chatel, allez-y.

[Français]

Sophie Chatel: Nous avons déjà voté sur cette motion, mais on veut maintenant revenir sur celle-ci. Nous avons voté sur l'ajournement du débat et une reprise...

[Traduction]

Le président: Attendez un instant, mesdames et messieurs.

[Français]

Sophie Chatel: C'est la même chose.

[Traduction]

Le président: Évitions de parler tous en même temps.

Si le Comité souhaite ouvrir le débat et qu'une majorité y consent, nous pourrions avoir cette discussion aujourd'hui même, mais M. Lemire a présenté une motion pour rouvrir le débat, et c'est ce dont nous sommes saisis en ce moment.

Pendant que nous vérifions la disponibilité des ressources, la motion est à l'étude en ce moment. Y a-t-il des observations à ce sujet?

Monsieur Barlow, vous avez la parole.

John Barlow: Comme l'a dit M. Lemire, la motion dont nous sommes saisis vise à rouvrir le débat sur la motion concernant Alto, et je demanderai un vote par appel nominal lorsque cette motion sera mise aux voix. Avant d'en arriver là, toutefois, je tiens à dire que, selon moi, les questions soulevées aujourd'hui montrent très clairement qu'il s'agit d'un enjeu en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires. Je suis d'ailleurs très préoccupé par le fait que le ministre, dans son...

Le président: On invoque le Règlement.

[Français]

Marianne Dandurand: Je pense que c'est une motion dilatoire et qu'il n'y a pas de débat sur une motion dilatoire.

[Traduction]

Le président: Nous allons donc passer directement au vote.

● (1210)

John Barlow: J'aimerais un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

(La motion est rejetée par 6 voix contre 5. [Voir le Procès-verbal])

Kent MacDonald: J'invoque le Règlement. J'ai voté « non ».

Le président: D'accord.

Mesdames et messieurs, êtes-vous satisfaits? Que faut-il faire dans une telle situation?

Le greffier...

Kent MacDonald: Quoi qu'il en soit, monsieur le président, au cas où on l'aurait mal entendu, j'ai dit « non ».

Le président: D'accord. C'est consigné au compte rendu. La motion est donc rejetée.

John Barlow: Sa conscience a pris le dessus. Je comprends.

Le président: Y a-t-il d'autres points à aborder? Non.

J'ai besoin d'une motion pour lever la séance. Très bien. Sommes-nous tous d'accord?

Passez un bel été.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>